

Talence, le 3 janvier 2022

Objet : Offre Adhésion AGIR 2022

Chers clients et partenaires,

Vous avez été nombreux à nous faire confiance en 2021, à la fois par des consultations qualifiées auprès de notre équipe d'ingénieurs et techniciens, en nous confiant tout ou partie de vos projets d'innovation ou encore en participant à nos formations et manifestations techniques. Nous espérons qu'AGIR vous a apporté toute la satisfaction souhaitée en termes de services et de valeur ajoutée.

Créé il y a 25 ans par les entreprises et les acteurs régionaux de l'alimentaire, le CRT AGIR intervient en Innovation et transfert de technologies auprès des entreprises selon leurs besoins de développement. Nous agissons également auprès de jeunes entreprises désireuses de lancer leur projet et d'intégrer un réseau technique, scientifique ou institutionnel. Avec le soutien de nos partenaires institutionnels régionaux, le CRT AGIR poursuit ses actions de ressourcement technique (formulations, procédés et process) et scientifique (thèse, projets de recherche collaboratifs) afin de garantir le meilleur niveau qualitatif de prestation.

Adhérer à AGIR a du sens ! Nous vous invitons à adhérer en 2022 afin de **participer à la dynamique de l'association, de bénéficier de l'ensemble des services, informations et tarifs préférentiels formations** proposés par AGIR (Détails des services et bulletin d'adhésion dans les pages suivantes).

Le montant de l'adhésion est inchangé à 450 € hors taxe !

Au plaisir de nos prochains échanges, nous vous remercions par avance pour votre soutien en 2022 et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Laurent BOISSERIE
Président de l'Association

Martine CREPIN
Directrice

Nos services inclus dans l'adhésion*

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

NOUVEAU : Tarifs adhérents

Des tarifs préférentiels pour les nouvelles formations
Consultez notre catalogue de formations
<https://www.agir-crt.com/formations/>

Mise en réseau

Conseils réseau technique/scientifique/institutionnels
ou mise en relation avec des structures d'accueil des
jeunes entreprises

Les réponses minutes du CRT AGIR (*)

- Une question règlementaire ?
 - Un avis sur l'utilisation d'un ingrédient ?
 - Une mesure simple : Aw, Viscosité, teneur en gaz d'un emballage... ?
- ... Nos ingénieurs sont à votre écoute

Les dossiers (*)

- Veille spécifique produit ?
- Recherche de publications ou de brevets ?
- Méthodes de caractérisation produits ?
- Demande technique process ?

4 lettres techniques

Contenus techniques et/ou scientifiques
Sujets d'actualité

**Ces services sont utilisables dans la limite d'un certain contenu technique. Les demandes assimilées à de la prestation technique n'entrent pas dans ce cadre et feront l'objet de devis spécifiques.*

Bulletin d'adhésion 2022

Identification

Société :

Nom du correspondant : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Activité principale de l'entreprise :

Vous pouvez faire profiter 2 collaborateurs des communications faites aux adhérents (lettres techniques...)

N
O
U
V
E
A
U

Nom / prénom collaborateur	Fonction	Adresse mail

Je souscris à l'adhésion annuelle 2022*. Je joins mon règlement de **540 € TTC** (450 € HT) :

- par chèque bancaire libellé à l'ordre du CRT-AGIR
- ou par virement à la Banque Populaire du Sud-Ouest
IBAN : FR76 1090 7000 0142 0211 2297 533
BIC : CCBPFRPPBDX

**Adhésion valable pour un seul site, sur l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.*

Je souhaite recevoir la facture par mail. Mon adresse mail de facturation :

Je souhaite recevoir le logo du CRT AGIR pour l'utiliser au sein de mon entreprise (site internet...).

J'accepte que mon logo apparaisse sur les outils de communication web et power point d'AGIR parmi les entreprises qui nous font confiance.

Coupon à retourner à : CRT AGIR, 37 avenue Albert Schweitzer, BP 100, 33402 TALENCE CEDEX
Ou par mail à : contact@agir-crt.com

Fait à le

Signature et cachet de la Société